

Méthodologie de la recherche en eau et assistance au forage

➤ Les étapes de la recherche en eau

Nous vous guidons pas à pas dans les différentes étapes de la recherche en eau :

Etape 1 : Définition des besoins du client

Plusieurs raisons peuvent nécessiter une recherche en eau :

- une augmentation de la demande et donc du débit exploité (augmentation de la population pour l'alimentation en eau potable, création d'un nouveau bâtiment pour la géothermie, ...),
- une dégradation qualitative et/ou quantitative de la ressource existante (concentration en nitrates dépassant les normes, baisse du niveau d'eau ou du débit d'une source, ...),
- une dégradation de l'ouvrage de captage le rendant inutilisable (rupture du tubage, ensablement,...).

Etape 2 : Etude bibliographique - synthèse des données existantes

- Collecte des données auprès des administrations (DDAF, DDASS, DDE, Agence de l'eau,...), des communes, des syndicats d'irrigation et d'AEP, des foreurs, des particuliers,...
- Utilisation d'une base de données personnelle mise à jour régulièrement.

Etape 3 : Recherche sur le terrain – sectorisation

- Géologie de terrain, mesures in situ, spéléo,...
- Analyse structurale.
- Analyse de photographies aériennes.

Etape 4 : Mesures complémentaires visant à affiner la recherche : la géophysique

➤ L'assistance au forage

Etape 1 : Réalisation des dossiers administratifs

- Dossier de déclaration ou d'autorisation au titre de la « Loi sur l'Eau ».
- Dossier de consultation des entreprises.

Etape 2 : Assistance au maître d'ouvrage à la réalisation du ou des forage(s) de reconnaissance

- Suivi des travaux de forage/pompage.
- Levé des coupes techniques et géologiques.

- Réalisation de diagraphies géologiques (gamma-ray, résistivité) et hydrogéologiques (température, conductivité et micromoulinet).
- Interprétation des résultats et montage du cahier des charges.

Étape 3 : Assistance au maître d’ouvrage à la réalisation du ou des forage(s) de d’exploitation

- Dimensionnement d’ouvrages, suivi des travaux, réalisation de pompages d’essai.
- Réception du ou des ouvrage(s) (inspection vidéo, contrôle de cimentation et de verticalité).
- Préconisation et recommandation dans le mode d’exploitation du ou des ouvrage(s).
- Rôle de conseil après la mission, suivi de la vie du forage.